

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SEREO+ SARL »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY
BOULEVARD GISCARD D'ESTAING, Lot 237, Ilot 8245

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 03/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEREO+ SARL »

Objet : La société a pour objet en tout pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Audit et contrôle ;
- Conseil aux entreprises ;
- Formation ;
- Informatiques et télécommunications ;
- Gestion de projets

Et pour la réalisation de l'objet social :

-L'acquisition, la location et la vente de tous biens, meubles et immeubles ;

-L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;

-La prise en location - gérance de tout fonds de commerce ;

-La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ;

-Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires

ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY BOULEVARD GISCARD D'ESTAING, Lot 237, Ilot 8245

Dirigeant(s) M AMONZAME KOUADIO HERMANN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00999 du 13/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12355/GTCA/RC/2023 du 13/02/2023

